

Papers of the Linguistic Society of Belgium

17 | 2023

La *Terminologie grammaticale* à l'aune de ses diagrammes syntaxiques

Nicolas Gregov

Université de Liège

URL: <https://sites.uclouvain.be/bkl-cbl/en/journals/papers-of-the-lsb/volume-17-2023/gregov/>

Electronic reference

Gregov, Nicolas. (2023). La *Terminologie grammaticale* à l'aune de ses diagrammes syntaxiques. In Marie Steffens & Thomas Hoelbeek (eds.), *Papers of the Linguistic Society of Belgium* [online] 17, 138-154. DOI: <https://doi.org/10.61430/KKCA7578>

La Terminologie grammaticale à l'aune de ses diagrammes syntaxiques

Nicolas Gregov

UR Traverses, Université de Liège

Résumé

La *Terminologie grammaticale* (2020), code grammatical officiel de la France, se différencie des précédentes terminologies en ce qu'elle comprend pour la première fois des diagrammes syntaxiques, c'est-à-dire des représentations graphiques formalisant les relations entre les mots (au moyen de flèches, d'encadrés, etc.). Privilégiant le médium de l'espace graphique, les diagrammes donnent à voir une modélisation spécifique des relations syntaxiques. Par l'étude de ces représentations graphiques, nous souhaitons préciser la manière dont la grammaire scolaire française conceptualise les relations. Pour ce faire, nous mobilisons deux oppositions structurantes : l'opposition entre *dépendance* et *constituance* d'une part, inscrite dans le champ scientifique de la syntaxe ; l'opposition entre *analyse grammaticale* et *analyse logique* d'autre part, résultant de la tradition grammaticale française. Après avoir envisagé l'articulation des deux outils, nous montrons que la *Terminologie* est fondamentalement hybride.

2 Nicolas Gregov

L'étude se subdivise en quatre parties. Nous commençons par en présenter les objectifs (→1). Dans un second temps, nous introduisons les deux outils méthodologiques qui nous permettent d'élaborer une grille d'analyse (→2). Nous appliquons ensuite ladite grille à la *Terminologie grammaticale* (→3) et nous terminons par une brève conclusion (→4).

1. Objectifs

Par nature, la grammaire scolaire se situe au carrefour d'influences multiples et contradictoires. En particulier, mais non exclusivement, elle est soumise aux influences des théories linguistiques et didactiques, ce qui en fait un objet historique ayant connu des remaniements successifs (Chervel 1977, Vargas 2014). En 2020, la France voit paraître une nouvelle terminologie grammaticale, intitulée *Grammaire française. Terminologie grammaticale* (2020). L'ouvrage, que nous désignons désormais par *Terminologie*, n'a pas satisfait l'ensemble des linguistes, qui lui ont adressé une série de critiques (voir notamment Coltier & Combettes 2021, David & Roig 2021, Pellat & Testenoire 2021). Si ces dernières ont principalement porté sur la nature de l'objet, sur les critères de l'analyse et sur la représentation de l'objet langagier, la conceptualisation de la relation syntaxique en elle-même n'a pas encore fait l'objet d'une analyse approfondie.

Or cette terminologie se singularise des terminologies officielles antérieures par la présence de neuf diagrammes syntaxiques (2020 : 13, 20-21, 97), représentations graphiques des relations entre les mots (par le biais de flèches, de traits, d'encadrés, etc.). Ces formalismes, dont la figure 1 est un exemple, ne font toutefois pas l'objet de commentaires au sein de la *Terminologie*.

(1) Le nouveau facteur distribue le courrier à midi.

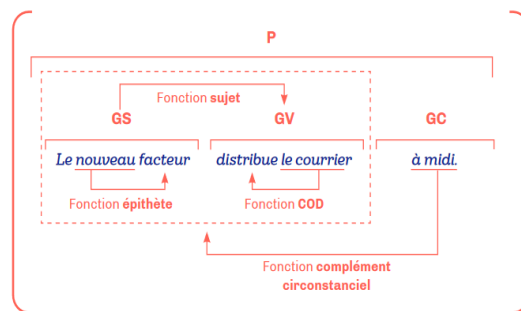


Figure 1. Diagramme syntaxique de (1) (*Terminologie*, 2020 : 13)

Puisqu'ils ne sont pas équivalents, constituant le résultat de choix formels et théoriques, les diagrammes explicitent une conception des relations syntaxiques (Kahane & Gerdes 2022, Mazziotta 2016). À partir de leur étude, nous souhaitons préciser la manière dont la grammaire scolaire française conçoit l'assemblage syntaxique des unités linguistiques.

Pour mener à bien cette étude, nous mobilisons deux oppositions fondamentales, l'une ayant trait aux théories syntaxiques, l'autre à la tradition grammaticale. Chacune de ces oppositions est prise en charge par un outil descriptif appliqué aux diagrammes de la *Terminologie*. Le premier, tiré de Mazziotta & Kahane (2017), permet de mesurer l'inscription d'un modèle syntaxique au sein de l'opposition entre *approche en dépendance* et *approche en constituants*, structurant le champ théorique. Le second outil concerne les logiques internes à la grammaire traditionnelle. Selon Lauwers (2003), qui s'appuie sur Chervel (1977), on observe dans ce domaine une articulation de deux approches opposées, à savoir une approche catégorielle ascendante, focalisée sur les parties du discours, et une approche logique descendante, fondée sur une segmentation sémantico-logique.

Les objectifs de cette étude se situent à deux niveaux, méthodologique et empirique. (i) Au niveau méthodologique, nous envisageons la combinaison des deux outils, recoupement que nécessite une analyse approfondie de la théorie syntaxique véhiculée par la grammaire scolaire. La pertinence de chaque outil peut subséquentement être évaluée au regard d'un nouvel objet : le premier, conçu pour l'étude de modèles syntaxiques, en ce qui concerne la grammaire scolaire ; le second, élaboré pour évaluer un corpus textuel, en ce qui concerne les diagrammes. (ii) Au niveau empirique, nous précisons le statut des relations syntaxiques de la *Terminologie*, tant en ce qui concerne l'influence des savoirs linguistiques dits « savants » qu'à propos du poids de la « tradition grammaticale » (Neveu & Lauwers 2007), ce qui contribue in fine à identifier la *recomposition* (Vargas 2014) que subit la grammaire.

2. Outils méthodologiques

Après avoir envisagé l'opposition entre dépendance et « constituance » (angl. *constituency*) (→2.1), puis celle entre approche catégorielle et approche logique (→2.2), nous proposons une articulation des deux outils (→2.3).

2.1. *Dépendance* vs *constituance*

Il est commode de répartir les modèles syntaxiques en deux ensembles : il s'agit de l'opposition classique entre *approche dépendancielle* et *approche en*

constituants, dont on cite généralement comme figures majeures Tesnière (1959) d'un côté et Bloomfield (1933) de l'autre. Si cette opposition paraît consensuelle, on peut s'interroger sur les éléments à partir desquels elle se construit et sur la manière dont elle s'applique concrètement à des modèles syntaxiques. C'est à ces deux questions que tentent de répondre Mazziotta & Kahane (2017) : les deux auteurs proposent une grille de cinq critères qu'ils appliquent systématiquement à plusieurs modèles, en accordant un intérêt particulier à leur formalisation. L'un des résultats est que des modèles pourtant considérés comme représentatifs de l'analyse en constituants sont en partie dépendanciels, l'opposition devant être entendue davantage comme un continuum.

Nous listons ci-dessous les critères de l'approche dépendancielle tels qu'ils sont définis par Mazziotta & Kahane (2017 : 119-120), tout en proposant les critères correspondants de l'approche en constituants. Ainsi, nous pourrions évaluer autant le « taux » de dépendance que celui de constituance. Les figures 2 et 3, tirées de l'article de 2017, nous servent d'illustration.

(2) The man hit the ball.

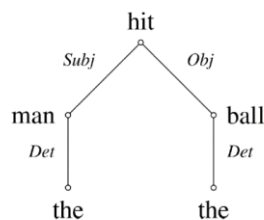


Figure 2. Diagramme dépendanciel de (2) (Mazziotta & Kahane 2017 : 118)

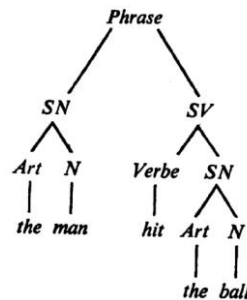


Figure 3. Diagramme en constituants de (2) (Chomsky 1969 : 30, cité dans Mazziotta & Kahane 2017 : 117)

Connectivité. L'analyse dépendancielle repose sur la *connexion* (Tesnière 1959), relation entre deux unités sous-jacente à chaque dépendance. Ainsi, dans la figure 2, chaque mot est en relation directe avec un autre mot, ce qui est figuré par des traits droits. L'analyse en constituants repose quant à elle sur la relation de *regroupement* : dans la figure 3, les unités sont incluses dans des catégories plus abstraites. Cette relation de regroupement est du type partie-tout : les unités formant l'unité supérieure sont les *constituants immédiats* de celle-ci (Bloomfield 1933 : 160-161).

Binarité. La binarité contribue à définir la dépendance, puisque cette dernière s'effectue entre deux unités, le gouverneur et son dépendant. Ce n'est pas nécessairement le cas des constituants immédiats, qui peuvent être plus de deux. La bifidité reste tout de même fort présente dans les analyses en constituants (figure 3).

Capitalité. La dépendance constitue toujours une relation orientée : le gouverneur régit son dépendant. Ce n'est pas nécessairement le cas de l'approche en constituants, dans laquelle une distinction est faite entre *construction endocentrique* et *construction exocentrique* (Bloomfield 1933 : 194-195). La première, qui caractérise toujours la dépendance, désigne une structure dans laquelle un élément, la *tête*, appartient à la même classe distributionnelle que l'ensemble. Par exemple, dans la figure 3, le SV est une structure endocentrique, alors que la *phrase*, exocentrique, ne l'est pas.

Stratification. L'absence de stratification définit la formalisation dépendancielle. Les dépendants régis par un même gouverneur ne sont pas formellement hiérarchisés : dans la figure 2, *ouvrage* et *ball* dépendent tous les deux directement de *hit*. Au contraire, l'analyse en constituants est stratifiée. Sa logique propre est en effet de hiérarchiser les regroupements. Par exemple, on constate dans la figure 3 que *hit* s'agrège d'abord à *the ball*, puis à *the man*.

Mappage mot-nœud. Tous les nœuds de l'approche dépendancielle encodent des mots (figure 2). Ce n'est pas le cas de l'approche en constituants, dans laquelle des nœuds peuvent encoder des unités plus abstraites. Il s'agit par exemple, dans la figure 3, des nœuds *Phrase*, *SN* et *SV*.

Catégorisation. Ce critère n'est pas évoqué par les auteurs, mais il nous paraît important. L'analyse en constituants ne s'intéresse pas au type de relation existant entre les unités : elle cherche plutôt à établir des classes d'unités commutables. L'intérêt porté aux catégories plutôt qu'aux relations se traduit dans la formalisation : les relations ne sont pas étiquetées alors que les nœuds encodent des classes distinctes (figure 3). Si l'approche dépendancielle cherche également à construire des classes, elle vise prioritairement à déterminer le type de relations qui existe entre les unités : les nœuds encodent uniquement les mots et les relations sont spécifiées (figure 2).

À partir des critères de Mazziotta & Kahane (2017) (en italique dans le tableau 1) ainsi que de leurs correspondants, nous présentons une synthèse de l'opposition entre les deux approches.

Approche dépendancielle	Approche en constituants
<i>Connexion</i>	Regroupement
<i>Binarité</i>	Possible non-binarité
<i>Endocentricité</i>	Possible exocentricité
<i>Absence de stratification</i>	Stratification
<i>Absence de nœuds abstraits</i>	Usage de nœuds abstraits
Catégorisation des relations	Catégorisation des unités

Tableau 1. Synthèse de l'opposition entre approches dépendancielle et en constituants

2.2. *Approche catégorielle vs logique*

Dans son ouvrage fondateur de 1977, Chervel décrit la manière dont la grammaire scolaire française s'est élaborée au tournant du XIX^e siècle. Il résultera de cette grammaire une double analyse : l'une est « grammaticale », l'autre est « logique ». L'article de Lauwers (2003), qui s'inscrit dans une recherche plus vaste (Lauwers 2004 : 125-171), porte précisément sur l'influence de ces deux analyses, parfois antagonistes, sur un corpus de grammaires françaises de la première moitié du xx^e siècle. Dans les termes du linguiste, les deux approches englobent une double opposition : à (i) *l'approche catégorielle ascendante*, articulée aux parties du discours et correspondant à l'ancienne analyse grammaticale, s'oppose (ii) *l'approche logique descendante*, articulée autour de la segmentation sémantico-logique de la proposition, correspondant à l'ancienne analyse logique. Les résultats montrent que « les deux directionnalités sont attestées dans chacune des grammaires du corpus, quoiqu'à des degrés différents » (Lauwers 2003 : 90), ce qui amène à considérer les approches en termes de degrés – comme c'était le cas de l'opposition précédente.

La grille d'analyse proposée par Lauwers est conçue dans l'objectif d'évaluer un corpus textuel, et non des diagrammes. Les cinq critères de l'approche catégorielle sont ainsi définis et organisés en fonction de l'architecture de l'ouvrage (plan, chapitre, titres, etc.) (2003 : 91) alors que les six critères de l'approche sémantico-logique accordent une importance particulière aux termes utilisés dans l'analyse (tels que *attributif* ou *logique*) (2003 : 101). S'il est difficilement envisageable de transposer en l'état chacun des critères au niveau diagrammatique, nous pouvons identifier une série de critères applicables, distinguant les approches telles qu'elles sont présentées par le linguiste. Contrairement à la section 2.1, les critères ne sont pas contrastifs et doivent donc être envisagés successivement.

Approche catégorielle ascendante. Quatre critères peuvent caractériser les diagrammes : (i) il s'agit du recours aux parties du discours, centrales dans l'approche ; (ii) ces parties du discours « sont reliées immédiatement à des fonctions syntaxiques » (2003 : 91) ; (iii) les propositions ne sont en revanche pas

analysées en termes de fonction ; enfin, (iv) les têtes des syntagmes sont particulièrement saillantes.

Approche logique descendante. Les trois critères identifiés sont : (i) la décomposition du verbe selon l'analyse logique, à travers une paraphrase attributive (exemple prototypique de *il dort* → *il est dormant*) ; (ii) la décomposition de la phrase, suivant la bipartition logique *sujet + verbe (+ compléments)* ; et (iii) le recours à des fonctions qualifiées de *logiques* (en particulier *sujet logique*).

À ces sept critères, nous ajoutons le critère contrastif de l'orientation de l'analyse, tantôt ascendante (agrégation des unités), tantôt descendante (décomposition des unités), critère qui n'est pas employé tel quel dans l'exposé de Lauwers (2003).

Nous obtenons neuf critères, rassemblés ci-dessous dans un tableau synthétique :

Approche catégorielle ascendante	Approche logique descendante
Agrégation des unités	Décomposition des unités
Recours aux parties du discours	Décomposition verbale
Association des fonctions aux parties du discours	Bipartition logique de la phrase
Absence des fonctions de la proposition	Recours aux fonctions <i>logiques</i>
Saillance des têtes	

Tableau 2. Synthèse des deux approches de la grammaire traditionnelle

2.3. Tentative d'articulation

De quelle manière les oppositions que mettent en exergue les grilles d'analyse peuvent-elles s'articuler ? Il faut tout d'abord mentionner que les deux outils concernent des aspects divers des relations syntaxiques : l'article de Kahane et Mazziotta porte sur la façon dont se combinent les unités pour former une relation, en référence au champ des études syntaxiques ; l'article de Lauwers a quant à lui pour objet les logiques de l'analyse grammaticale, en référence à la grammaire traditionnelle française.

À première vue, nous pourrions considérer que les approches peuvent être représentées par un espace tridimensionnel dans lequel nous pourrions situer n'importe quel modèle grammatical (figure 4).

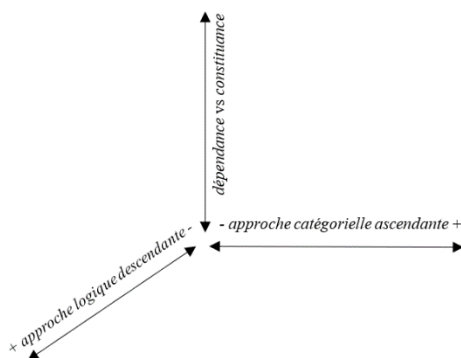


Figure 4. Première approche de l'articulation des deux grilles d'analyse

Alors que l'analyse dépendancielle a été envisagée d'un point de vue contrastif en opposition à l'analyse en constituant (axe vertical), les approches de la grammaire traditionnelle peuvent se combiner, d'où leur présence sur l'axe horizontal et celui de la profondeur.

Deux nuances doivent néanmoins être apportées. D'une part, les approches de Lauwers sont elles-mêmes le résultat de la combinaison de deux facteurs : la directionnalité de l'analyse (ascendante/descendante) et le critère prédominant (catégoriel/logique). Les deux dimensions liées à la grammaire traditionnelle doivent donc être dédoublées. De l'autre, l'opposition entre dépendance et constituance n'est pas aussi stricte qu'il n'y paraît. En effet, certains critères ne permettent pas toujours de décider entre l'une ou l'autre approche : à titre d'exemple, l'endocentricité d'une structure, si elle est définitoire d'une approche dépendancielle, n'exclut pas en soi une approche en constituants puisque cette dernière peut comprendre des structures autant endo- qu'exocentriques. Ces précisions apportées, il nous paraît difficilement envisageable de représenter graphiquement l'articulation des grilles d'analyse, le médium graphique étant trop restrictif.

Une autre manière d'articuler les oppositions est de situer les approches de l'une dans celles de l'autre. À la fin de son article, Lauwers évoque d'ailleurs les modèles syntaxiques récents, en les caractérisant brièvement :

De l'autre côté de l'axe du temps, on assiste à l'émergence de modèles syntaxiques qu'on pourrait appeler *unidirectionnels continus*. Il s'agit d'une part de l'analyse en constituants immédiats (analyse descendante continue et, majoritairement, formelle), d'autre part, des syntaxes à dominante catégorielle

La Terminologie grammaticale à l'aune de ses diagrammes syntaxiques 9

(i.e. basées sur les catégories lexicales), notamment en France (Tesnière ; Guillaume). (2003 : 123-124)

Nous compléterions la description en précisant : (i) l'analyse en constituants peut être ascendante et (ii) est partiellement catégorielle (recours aux parties du discours) ; (iii) il est difficile de situer l'analyse dépendancielle selon une logique ascendante/descendante, puisque tous les mots ont le même statut (nodal) ; (iv) cette même analyse est également partiellement catégorielle (lien entre fonctions/parties du discours, endocentricité).

Puisque les deux approches ne s'articulent qu'imparfaitement, les utiliser conjointement nous paraît paradoxalement d'autant plus pertinent pour analyser finement un modèle subissant l'influence conjointe des modèles syntaxiques et de la tradition grammaticale.

3. Analyse

L'analyse se déroule en deux temps : nous envisageons le degré de dépendance et constituance (\rightarrow 3.1), puis l'adéquation avec l'approche catégorielle ascendante et l'approche logique descendante (\rightarrow 3.2). L'analyse porte sur les diagrammes syntaxiques présents dans la *Terminologie*, reproduits dans les figures 1 et 5, même si plusieurs incursions textuelles seront réalisées afin de confirmer les hypothèses. Les autres diagrammes (2020 : 20-21, 97) ne sont pas reproduits, mais suivent les mêmes conventions.

- (3) Une bonne avocate
- (4) La pharmacienne de mon quartier
- (5) Le facteur distribue le courrier à huit heures

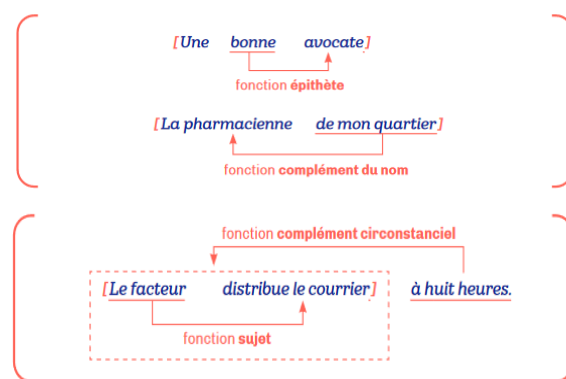


Figure 5. Diagrammes syntaxiques de (3), (4) et (5) (Terminologie, 2020 : 20-21)

3.1. *Dépendance vs constituance*

Nous analysons les diagrammes de la *Terminologie* en fonction des six critères contrastifs (→2.1).

Connectivité. Les unités se combinent à travers la connexion et le groupement. Ainsi, dans la figure 1, *le courrier* dépend de *distribue*, ce qui implique une connexion, tout en étant les deux constituants immédiats d'une unité plus abstraite, en l'occurrence *GV*. Les deux manières de faire relation sont néanmoins exprimées par deux outils graphiques différents : une flèche pour la connexion et un long crochet horizontal, deux crochets verticaux ou un encadré en pointillés pour le groupement.

Binarité. Si les connexions impliquent la binarité, les groupements des figures 1 et 5 sont également binaires – les mots-outils tels que les déterminants ne sont pas considérés comme des unités exerçant un rôle syntaxique (2020 : 20). Il semble cependant que ce ne soit pas toujours le cas : parmi les « différents types de groupes verbaux », on trouve entre autres la structure « *GV = V + GN + GNP* » (2020 : 85). La binarité n'est donc pas essentielle.

Capitalité. Les traits fléchés impliquent l'endocentricité. Si les groupements des diagrammes ne semblent pas endocentriques, les groupements « catégoriels » du texte de la *Terminologie* le sont, puisque cette dernière associe à chaque groupe un « noyau », qui est explicité dans le terme même du groupe : « de même que le groupe verbal (*GV*) est un groupe syntaxique dont le noyau est un verbe (*V*), le groupe nominal (*GN*) est un groupe syntaxique dont le noyau est un nom (*N*) » (2020 : 19). Seule l'unité *phrase* échappe à la règle.

Stratification. En raison de la présence de groupements hiérarchisés, les diagrammes sont stratifiés. Par exemple, le *GS* est d'abord regroupé avec le *GV*, puis avec le *GC*.

Mappage mot-nœud. Les groupements impliquent l'existence de nœuds abstraits (notamment *GS*, *GV*, *GC*, *P*).

Catégorisation. Autant les relations que les unités connaissent une forme de catégorisation. Au niveau des relations, les fonctions sont systématiquement qualifiées : fonction *épithète*, fonction *COD*, fonction *sujet*, etc. Les unités verbales des diagrammes sont aussi qualifiées, mais contrairement aux modèles traditionnels de l'analyse en constituants, elles le sont selon la fonction : groupe *sujet*, groupe *circonstanciel*. Le groupe *verbal* fait également référence à une fonction : « l'intérêt d'introduire un terme nouveau qui corresponde à la fonction du groupe verbal [...] est très limité car le groupe verbal a toujours la même fonction » (2020 : 20, note 6).

Nous obtenons les résultats suivants : le modèle répond positivement à 3 des 6 critères dépendanciels, ainsi qu'à 5 des 6 critères en constituants. Les résultats sont synthétisés par le tableau 3, dans lequel des croix indiquent que le critère est rempli. Le modèle syntaxique sous-jacent à la Terminologie est un modèle principalement « en constituants », même s'il répond tout de même à la moitié des critères dépendanciels. Il s'agit donc d'un modèle hybride, qui justifie le fait de considérer l'opposition entre *dépendance* et *constituance* en tant que deux pôles ne se recouvrant pas nécessairement.

	Connexion	Groupement	Binarité	Endocentricité	Stratification	Nœuds abstraits	Catégorisation relations	Catégorisation unités
Terminologie	X	X	O	X	X	X	X	X

Tableau 3. Synthèse de l'opposition entre dépendance/constituance dans les diagrammes de la Terminologie

Nous sommes face à un modèle qu'on pourrait rapprocher de l'« arbre de Gladkij », analysé par Kahane (1997) à partir de Gladkij (1968) (voir aussi Kahane & Gerdes 2022 : 397-399).

(6) Mary loves John.

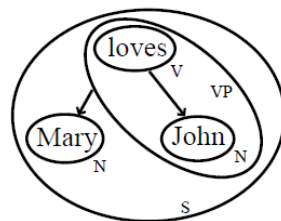


Figure 6. Arbre « à la Gladkij », diagramme syntaxique de (6) (Kahane 1997 : 71)

Les modélisations ne sont toutefois pas strictement équivalentes, puisqu'il est nécessaire d'effectuer trois changements importants au sein des diagrammes de la Terminologie pour qu'ils soient assimilables à des « arbres à la Gladkij » : (i) inverser le sens des flèches, conformément aux usages des linguistes dépendanciels (Mel'čuk 2009 par exemple) ; (ii) uniformiser les outils graphiques

exprimant le groupement (ici des bulles) ; (iii) organiser spatialement les unités de telle sorte que les gouverneurs soient placés en hauteur de leurs dépendants.

Ce troisième changement implique de perdre l'information de l'« espace syntaxique » (Mazziotta 2021) de l'ordre linéaire de la phrase, ce qui pourrait s'interpréter comme l'obtention d'un formalisme moins puissant. Néanmoins, il faut noter que la formalisation de la *Terminologie* implique des problèmes de représentation graphique lorsqu'il s'agit d'énoncés tels que (7b) ou (7c).

- (7) a. Le nouveau facteur distribue le courrier à midi. [= (1)]
- b. Le nouveau facteur distribue ensuite le courrier à midi.
- c. Le nouveau facteur distribue le courrier à midi, lui qui aime son métier.

3.2. *Approche catégorielle vs logique*

Nous analysons les diagrammes de la *Terminologie* (2020) en fonction des neuf critères identifiés (→2.2), en comparant ensuite les résultats avec ceux de l'analyse du texte de la *Terminologie*.

Agrégation vs décomposition des unités. Si les diagrammes ne semblent pas indiquer de directionnalité, le texte prévoit une approche de la syntaxe principalement descendante, ce qui nous informe indirectement quant au sens de leur lecture :

Puisque la phrase est considérée comme la structure fondamentale, la terminologie relative aux fonctions commencera par une analyse de la phrase. La phrase type (P) est composée de deux éléments : un groupe sujet (GS) et un groupe verbal (GV). On adoptera la formule : $P = GS + GV$. (2020 : 12-13)

Recours aux parties du discours. Hormis le verbe (GV), les parties du discours ne sont pas présentes dans les diagrammes, même si on les retrouve dans le texte : « la fonction épithète est une fonction interne au groupe nominal (GN) » (2020 : 13).

Association des fonctions aux parties du discours. Puisque les parties du discours ne sont pas explicites, le critère n'est à nouveau pas rempli.

Absence des fonctions de la proposition. Les diagrammes ne représentent pas de propositions subordonnées. En revanche, le texte évoque les « propositions subordonnées complétives ; les propositions subordonnées circonstancielles ; les propositions subordonnées relatives ; les propositions subordonnées sans conjonction de subordination » (2020 : 53). Mais de quelle manière ces propositions sont-elles modélisées ? Il est difficile de présager leur formalisation graphique.

Saillances des têtes. Nous pouvons considérer qu'il y a bien une focalisation sur les têtes, qui sont ciblées par les flèches des relations syntaxiques.

Bipartition logique de la phrase. La phrase connaît une bipartition entre GS et GV (figure 1), ce que confirme le texte : « la phrase type (P) est composée de deux éléments : un groupe sujet (GS) et un groupe verbal (GV) » (2020 : 12).

Décomposition logique du verbe. Le verbe n'est jamais décomposé au sein des diagrammes, l'unité de base étant le mot.

Recours aux fonctions logiques. Le terme *logique* n'est utilisé ni dans les diagrammes ni dans le texte, qui évoque, en lieu et place du *sujet logique*, un « complément du verbe impersonnel » (2020 : 86).

Si les critères élaborés pour les diagrammes ne sont pas tous opérants, cela peut s'expliquer par le peu de diagrammes présents dans la *Terminologie* et l'absence d'explicitation de ceux-ci. Le tableau 4 synthétise les résultats. La diagrammatisation est peu catégorielle (1 sur 5 critères) et partiellement logique (2 sur 4 critères).

	<i>Agrégation des unités</i>	<i>Recours aux PDD</i>	<i>Association PDD/fonctions</i>	<i>Fonctions proposition</i>	<i>Focus tête des syntagmes</i>	<i>Bipartition de la phrase</i>	<i>Décomposition verbale</i>	<i>Fonction logique</i>
<i>Terminologie</i>	O	O	O	?	X	X	O	O

Tableau 4. Synthèse de l'opposition entre approches catégorielle/logique dans les diagrammes de la *Terminologie*

Qu'en est-il du texte, davantage mobilisé par la *Terminologie* (six diagrammes pour un document de 210 pages) ? En se référant aux critères de Lauwers (2003), appliqués donc au texte, nous obtenons le tableau suivant :

	<i>Plan sans « syntaxe pure »</i>	<i>Absence chapitre fonctions prop.</i>	<i>Titres sur syntaxe des PDD</i>	<i>Association PDD/fonctions</i>	<i>Syntaxe définie sans phrase</i>	<i>Exemples avec focus sur têtes</i>	<i>Bipartition logique verbe</i>	<i>Terminologie logique</i>	<i>Bipartition phrase</i>	<i>Sujet logique</i>	<i>Couple logique/grammatical</i>	<i>Définitions apd. contenu</i>
<i>Terminologie</i>	+/-	O	O	X	O	X	O	O	X	O	O	+/-

Tableau 5. Synthèse de l'opposition entre approches catégorielle/logique dans le texte de la *Terminologie*

Étant donné la focalisation sur les diagrammes, nous limitons le commentaire de l'analyse à quelques éclaircissements. Concernant le premier critère, le lexique étant mis à part, nous dénombrons 51 % de « syntaxe pure » (« l'analyse de la proposition simple en fonctions syntaxiques [...], la description de la phrase complexe avec la typologie des subordonnées, l'inventaire des types de phrases et les sections consacrées à l'« ordre des mots » et à la problématique de l'accord », Lauwers 2003 : 93) contre 49 % de syntaxe fondée sur les parties du discours. Au sujet de la terminologie logique (cinquième critère), il est fait mention d'un verbe « attributif », mais il ne s'agit pas de celui auquel réfère Lauwers (« *attributif* dans le sens chapsalien du terme et non pas dans le sens moderne (= verbe qui se construit avec un attribut [essentiel]) », 2003 : 103, note 52). Enfin, les définitions des fonctions syntaxiques (dernier critère) mobilisent parfois des éléments sémantiques : par exemple, dans une logique guillaumienne, la fonction *apposition* est définie comme « un apport d'information externe au support que constitue le GN » (2020 : 97) ; la fonction *sujet* est revanche définie en ce qu'elle « règle l'accord du verbe » (2020 : 83).

Le constat s'écarte légèrement du précédent : la théorie grammaticale est davantage catégorielle (2,5 sur 6 critères), mais reste peu logique (1,5 sur 6 critères). Cet écart s'explique par la nature des critères utilisés (non strictement équivalents selon qu'ils s'appliquent aux diagrammes ou au texte) ainsi qu'au faible nombre de diagrammes, qui empêchent une lecture « diagrammatique » de l'ensemble de la théorie grammaticale.

4. Conclusion

L'objectif de ce travail était de situer la récente *Terminologie* (2020) par rapport aux approches syntaxiques modernes, dépendancielle et en constituants, et par rapport aux deux approches grammaticales traditionnelles, l'analyse catégorielle ascendante et l'analyse sémantico-logique descendante. Au moyen de deux outils complémentaires, en l'occurrence Mazziotta & Kahane (2017) et Lauwers (2003), nous avons pu montrer, par l'étude de diagrammes, que la grammaire scolaire imposée en France est fondamentalement hybride. D'une part, elle associe dépendance et constituance, à travers un système dépendanciel stratifié endocentrique (que l'on pourrait rapprocher à certains égards de l'« arbre à la Gladkij ») ; de l'autre, elle tend à s'autonomiser des deux analyses traditionnelles, tout en étant encore légèrement marquée par l'approche catégorielle et l'approche logique. Nous notons ainsi, au sein des quelques diagrammes présents, une logique descendante, un focus sur la tête des syntagmes ainsi qu'une bipartition phrastique. Ce constat d'autonomisation rencontre en partie celui de Lauwers, qui notait, à propos d'un corpus de grammaires de la première moitié du XX^e siècle, une raréfaction de la conception logiciste de la phrase ainsi qu'une absence « de progrès dans l'émancipation de l'approche catégorielle » (2003 : 108).

Si ce n'est pas sans poser de problèmes quant à la logique interne du modèle, en accord avec les critiques émises par plusieurs linguistes, la forte hybridité pose en outre des questions didactiques de transposabilité et d'applicabilité du modèle : à vouloir maintenir conjointement des informations provenant d'« espaces syntaxiques » divers (Mazziotta 2021), la *Terminologie* risque de perdre l'apprenant dans un entremêlement de logiques différentes. La difficulté que l'on peut avoir à lire le diagramme de la figure 1 à première vue est selon nous le reflet de cette superposition. Alors que les syntacticiens utilisent aujourd'hui des diagrammes mobilisant une sémiotique graphique relativement simple (à partir de flèches ou de traits), on peut se demander quelle est la source d'une telle complexité. Le poids de la tradition (Neveu & Lauwers 2007) et celui des transpositions didactiques (Chevallard 1991) sont sans aucun doute à signaler. Il apparaît nécessaire de repenser formellement et didactiquement les diagrammes syntaxiques.

Références

- Bloomfield, L. (1933). *Language*. London : George Allen & Unwin.
Chervel, A. (1977). *Histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.
Chevallard, Y. (1991) [1985]. *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La pensée sauvage.

- Chomsky, N. (1969) [1957]. *Structures syntaxiques* [trad. *Syntactic structures*]. Paris : Éditions du Seuil.
- Coltier, D. & Combettes, B. (2021). « La syntaxe dans la nouvelle terminologie grammaticale : parcours critique », *L'Information grammaticale*, 170, pp. 13-24.
- David, J. & Roig, A. (2021). « Grammaire : des notions problématiques en question », *Le français aujourd'hui*, pp. 5-12.
- Gladkij, A. (1968). « Ob opisaniu sintaksičeskoj struktury predloženiia » [On describing the syntactic structure of a sentence], *Computational Linguistics*, 7, pp. 21-44.
- Kahane, S. (1997). « Bubble trees and syntactic representations ». In Becker, T. & Krieger, H.-U. (éds), *Proceedings of the 5th Meeting on the Mathematics of Language*, pp. 70-76.
- Kahane, S. & Gerdes, K. (2022). *Syntaxe théorique et formelle. Modélisation, unités, structures*. Berlin : Language Science Press.
- Lauwers, P. (2003). « Bidirectionnalité, discontinuités et conflits. Un nouveau regard sur la grammaire traditionnelle française et de la première moitié du XX^e siècle », *Histoire Épistémologie Langage*, 25/1, pp. 87-128.
- Lauwers, P. (2004). *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique*. Leuven/Paris/Dudley : Peeters.
- Mazziotta, N. & Kahane, S. (2017). « To what extent is Immediate Constituency Analysis dependency-based ? A survey of foundational texts ». In Montemagni, S. & Nivre, J. (éds), *Proceedings of Depling 2017*, pp. 116-126.
- Mazziotta, N. (2021). « Drawing the syntactic space : choices in diagrammatic reasoning ». In Mazziotta, N. & Mille, S. (éds), *Proceedings of Depling 2021*, pp. 81-90.
- Mazziotta, N. (2016). *Représenter la connaissance en linguistique*. HDR soutenu à Paris-Nanterre.
- Mel'čuk, I. (2009). « Dependency in Language ». In Gerdes, K., Hajicova, E. & Wanner, L. (éds), *Proceedings of the International Conference on Dependency Linguistics*, pp. 1-16.
- Ministère de l'Éducation nationale (2020). *Grammaire du français. Terminologie grammaticale*. Paris : EDUSCOL.
- Neveu, F. & Lauwers, P. (2007). « La notion de 'tradition grammaticale' et son usage en linguistique française », *Langages*, 167, pp. 7-26.
- Pellat, J.-C. & Testenoire, P.-Y. (2021). « La terminologie grammaticale de 2020 : une grammaire officielle du français ? », *L'Information grammaticale*, 170, pp. 4-12.
- Vargas, C. (2014). *Les grammaires scolaires. De la recomposition à la reconfiguration*. Aix/Marseille : Presses universitaires de Provence.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.